

## PV du CA du 27 Avril 2024

La séance débute par une minute de silence à la mémoire de Mme Gertrude Hall professeur à l'UTL34, et de Mme Ricard ancienne membre du CA et VP du site de Tourbes, toutes deux disparues récemment.

### 1- Vote du CR du CA du 27 janvier 2024 :

▶ Adopté à l'Unanimité

### 2- Proposition de nommer **Mme Scrive « professeur honoraire »**

▶ Vote : proposition adoptée à l'Unanimité

### 3- L'UFUTA et nous

Le président remercie tous les membres qui se sont impliqués dans l'organisation des « Chardons ». On peut regretter un manque de candidatures des UTL de l'UFUTA à ce concours car il n'y a que :

- 2 propositions dans la catégorie photos
- 1 proposition dans la catégorie cinéma
- 1 proposition dans la catégorie théâtre
- Pas de candidature en musique, ni en chant

L'an passé pour le concours « les Plumes » on comptait 7/8 poésies, +/- 10 nouvelles et 3 dossiers thématiques. En 2016 il n'y avait aucun candidat au prix de la recherche, en 2019 : 4 candidats aux Plumes

Le nombre réduit de candidatures à examiner, libère du temps pour l'organisation d'une table ronde sur l'avenir de l'UFUTA, un échange d'idées entre les membres participants, sans prise de décisions. Une réunion de bureau exceptionnelle sera organisée au sujet de l'AUPF (Association des Universités Populaires de France), et de sa concurrence envers l'UFUTA.

#### Le président propose au vote du CA

Sa candidature d'administrateur au CA de l'UFUTA pour représenter l'UTL34, avec Mme Jégat pour suppléante.

Il propose aussi sa candidature de président du CA de l'UFUTA

#### ▶ Vote pour mandater M. Ravaille comme représentant de l'UTL34 au CA de l'UFUTA

Adopté à l'Unanimité

#### ▶ Vote pour la proposition de M. Ravaille de candidater comme Président du CA de l'UFUTA

Adopté à l'Unanimité

#### ▶ Vote pour désigner Mme Jégat suppléante de M. Ravaille au CA UFUTA :

Adopté à l'Unanimité

► **Vote pour la liste des 6 représentants du CA de l'UTL34 à l'AG de l'UFUTA** (représentants proposés par M. Ravaille et acceptés par eux) qui se tiendra à Sète le 30 juin 2024 (pendant la manifestation les Chardons)

M Ravaille - Mme Jégat - M Collignon - Mme Fournier- Mme Gantzer - M Guyon

Liste adoptée à l'Unanimité

## 4-Point financier

### 4-1 Situation au 25 Avril 2024, présentée par M Boulmier

Classe 5	166 425,35€
Total Dépenses	101 949,63€
Total Recettes	156 562,25€
Recettes-Dépenses (à ce jour)	54 612,62€

Le Président rappelle que d'ici à la fin Aout 2024, il reste encore des dépenses comme le remboursement des frais des professeurs, le repas offert aux membres des CP et du CA le 28 mai, pendant « les Chardons », ainsi que les dépenses de charges salariales.

Concernant les dépenses liées à l'organisation des Chardons, l'UFUTA a déjà versé 2500€, pour les chambres réservées aux membres du CA de l'UFUTA et divers frais pour cette manifestation UFUTA, en cas d'excédent, le surplus sera restitué, dans le cas contraire l'UFUTA pourrait verser un complément (maximum de 2500€)

### 4-2 Préparation du budget prévisionnel 2024/2025, présenté par le Président.

Il établit un projet prudent sur la base d'un effectif d'au moins 80% de celui de 2023/2024 (1118), soit 900 adhérents. (Dont 50% se sont inscrits par internet).

Compte-tenu de l'augmentation de toutes nos dépenses, comme les photocopies (+15%), ou le barème légal de remboursement des frais de déplacement des professeurs, le Président propose une augmentation du tarif d'inscription de 5€, soit 145€, avec une réduction de 5€ pour l'inscription sur internet, soit 140€

► **Vote pour cette proposition d'une adhésion à 145 euros : Adopté à l'Unanimité**

Proposition du maintien de 50€ pour les cours en visioconférence exclusivement

► **Vote : adhésion pour cours virtuels 50 euros : Adopté à l'Unanimité**

Les cours proposés aux UTL de l'UFUTA dispensés par des professeurs de l'UTL34 en visioconférence (100€ par matière) viennent en réduction de notre cotisation

► **Vote pour la reconduction de cette formule vers les UTL de l'UFUTA : Adopté à l'Unanimité**

## 5- Le Club Culture et Loisirs

Projets de sorties à communiquer sur le site vers les adhérents

-Abbaye de Lagrasse et vinaigrerie le 25 octobre 2024 présenté par M Clapies

► **Validation de communication adoptée à l'Unanimité**

-Atelier chocolat le 7 ou le 14 décembre 2024 présenté par Mme Fournier

▶ Validation de communication adoptée à l'unanimité

-Prades et ses trésors historiques le 8 juin 2025 présenté par Mmes Diaz et

Pomarède (les inscriptions proposées seulement aux étudiants de Lamalou et Lodève sont déjà complètes avec la participation de Mme Pla Lopez)

▶ Validation de communication adoptée à l'unanimité

Mme Fournier expose les nombreux problèmes rencontrés par la commission du Club durant cette année : variations des tarifs des voyages, annulations de transports, délais trop réduits pour l'organisation dans de bonnes conditions, nombre insuffisant de participants, annulation pour problèmes de sécurité, etc....

Différentes solutions sont envisagées par la commission face à ces problèmes entre autres de pouvoir organiser des voyages sur le temps scolaire des cours réguliers car les coûts seraient moins onéreux

Le président rappelle que la priorité doit être est donnée aux cours de l'UTL34 et donc que les voyages pendant le temps scolaire doivent être l'exception. « Deux mois sont à privilégier pour proposer des voyages, juin et septembre, en sanctuarisant le temps universitaire des cours au maximum »

## 6- Quelques points de réflexion autour de la rentrée 2024/2025

### 6-1 Information sur le calendrier universitaire 2024-25

Calendrier à l'étude pour 2024/2025 : compte-tenu du nombre de jours fériés importants début juin 2025, M Ravaille propose de prévoir la fin des cours au 23 mai 2025, et la Fête de l'UTL 34 éventuellement le samedi 24 mai 2025.

La date souhaitable pour la rentrée fera l'objet d'une proposition soumise aux professeurs, avant le vote au prochain CA du 29 juin 2024.

Rappel : les semaines paires sont les semaines A, les emplois du temps des sites sont établis en fonction des possibilités des salles de chaque site et des vœux des professeurs.

**6-2 Fête de l'UTL34 :** Mme Hellin nous informe que si on souhaite organiser la fête de l'UTL en 2025, salle Georges Brassens à Sète, il faut en faire la demande dès maintenant.

**Par prudence,** le président lui demande donc d'en faire **la demande de principe pour le 5.24 mai 2025,** date qui semblerait convenir le mieux avec le calendrier 2024-25 présumé.

- Proposition est faite par M Roques pour le budget de cette fête si elle est organisée : demander une participation financière aux personnes invitées (accompagnants) à la fête de fin d'année si elle a lieu.

### 6-3 Cours à très faible effectif :

**Le président informe qu'il a pris une décision budgétaire vis-à-vis des cours qui ont été peu fréquentés en 2023-24 et ce pour réaliser des économies.**

Il demande que les feuilles de présences de Mars et Avril 2024 soient examinées de près, ce qui permettra d'identifier les cours à effectifs de présence trop réduits (inférieurs à 7 participants) dans de nombreux sites, qui pourraient faire l'objet de regroupement, et/ou de suppression. Ceci permettrait

de réaliser des économies importantes. **Les VP doivent tenir informer le président des cours qui ont regroupé moins de 5 étudiants régulièrement présents en 2023-24.**

► Mais, le président informe qu'il il existerait des exceptions à ces suspensions ou fermetures de cours :

- Ne seront pas concernés les cours dont le professeur habite sur place ou à proximité (peu de frais)
- Ne seront pas concernés les cours qui ne sont dispensés que sur un seul site
- A la réunion des VP de début d'année scolaire, la liste des cours supprimés sera présentée. Mais si, durant le mois de septembre, il y a plus de 8 demandes d'inscription à ce cours, il pourrait être réouvert. Il informe qu'avant toute décision de fermeture, le(a) VP sera consulté(e) par le président

► **Le conseil d'administration en prend acte**

## **8- Question ou information diverse :**

M Pons annonce l'arrêt de ses cours qu'il dispensait en qualité de professeur depuis de nombreuses années à l'UTL, que sa participation au CA en sa qualité de suppléant représentant des professeurs est de fait arrêté.

La candidature au poste de représentant suppléant des professeurs sera proposée aux professeurs afin de procéder à une élection lors de la réunion des professeurs de début d'année

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12h30

Le Secrétariat Mmes Jegat et Clapies

Le Président : Stéphane Ravaille